

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
du Limousin

Décision n° 21608 du 16 octobre 2014 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie du Limousin

NOR : INTJ1417179S

Le commandant de la région de gendarmerie du Limousin, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié fixant pour la gendarmerie nationale la composition et l'organisation de la commission prévue à l'article L.4136-3 du code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 20 février 2013 modifié fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 54306 du 28 juillet 2014 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2014;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 16 octobre 2014,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie du Limousin est arrêté ainsi qu'il suit:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve:

Malleux, Jean	Nigend : 97 106
Basset, Henri	Nigend : 97 787
Guichard, Alain	Nigend : 96 027

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve:

Datin, Lucien	Nigend : 100 538
Milville, Jean-Luc	Nigend : 104 692

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve:

Maraval, Frédéric	Nigend : 138 841
Chauprade, Christian	Nigend : 110 819
Chezaud, Jean-Louis	Nigend : 93 513
Aigueperse, Jean-Luc	Nigend : 97 034
Dupuy, Bernard	Nigend : 96 478
Rossi, Louis	Nigend : 70 764

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve:

Gazonnaud, Alain	Nigend : 103 872
Gravouil, Jean-Yves	Nigend : 121 695

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

Néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 octobre 2014.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie du Limousin,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,*
F. DÉGEZ